

# Résumé des grandes tendances du Moniteur de sécurité 2021

## Introduction

L'enquête du Moniteur de sécurité existe depuis 1997. Cette dernière édition de 2021 est déjà la 10<sup>ème</sup>.

Le Moniteur de sécurité est une enquête à grande échelle auprès de la population belge au cours de laquelle différents problèmes de sécurité sont abordés. À savoir : la victimisation et la propension à la déclarer, le sentiment d'insécurité, les problèmes de quartier, la prévention et l'évaluation du travail policier.

La collecte des données s'est faite de manière combinée, à savoir un questionnaire en version papier ou la possibilité de répondre en ligne. L'échantillon du Moniteur de sécurité 2021 se composait de 391 573 personnes. Près de **100 000 citoyens** ont participé à l'enquête.

## Problèmes de quartier

Les Belges trouvent que les **cambriolages dans l'habitation** sont moins problématiques en 2021 (33 %) que lors de l'édition précédente du Moniteur de sécurité en 2018 (40 %). Tous les vols recensés, du vol de véhicules au vol à la tire, sont nettement plus souvent considérés comme problématiques en Région de Bruxelles-Capitale.

La **vitesse inappropriée dans la circulation** se démarque clairement, près de 70 % des citoyens vivant cela comme un problème dans leur quartier. Les citoyens les plus jeunes (15-34 ans) trouvent que la vitesse dans la circulation est moins problématique que ceux âgés de 35 ans et plus. C'est surtout vécu comme problématique en Région wallonne ; en effet, 76 % des Wallons trouvent que la vitesse dans la circulation est un problème de voisinage.

Les **nuisances sonores dues à la circulation** sont considérées comme un problème remarquablement plus important (40 %) que les nuisances sonores des voisins ou des personnes passant sur la voie publique (20 à 25 %). De manière générale, on peut dire que les nuisances sonores sont surtout un problème dans les grandes villes. Les jeunes (15-24 ans) subissent moins les nuisances sonores que les tranches d'âge plus âgées.

Près de 20 % des Belges considèrent que les **nuisances causées par la consommation d'alcool et/ou de drogues** sont un problème dans leur quartier. Dans une moindre mesure, le **harcèlement dans la rue** est vécu comme un problème par 10 % des citoyens. Plus le citoyen est jeune, plus il vit le harcèlement dans la rue comme un problème de quartier.

La moitié des Belges considèrent les **dépôts clandestins et les déchets** comme un problème.

En conclusion, les nuisances sont surtout ressenties en Région de Bruxelles-Capitale et dans les grandes villes.

## Sentiment d'insécurité

Un peu plus de 9 % des citoyens interrogés en 2021 se disent **toujours et souvent en insécurité**, soit une **augmentation** de 3 % par rapport à 2018. Ce sentiment d'insécurité est le plus présent chez les plus jeunes et les étudiants ; en effet, près de 14 % de la tranche d'âge des 15-24 ans se disent régulièrement en insécurité.



La **raison principale** à l'origine de ce sentiment d'insécurité citée par les répondants est le comportement inapproprié des usagers de la route, notamment la vitesse excessive ou l'agressivité au volant.

Au niveau régional, le **taux d'insécurité** est moindre en Flandre où seuls 6 % des citoyens se sentent en insécurité. À l'inverse, le sentiment d'insécurité est plus élevé en Wallonie, essentiellement en province de Hainaut où le taux atteint 15 %. Ce sentiment d'insécurité dépasse également les 15 % dans les grandes villes du pays.

Les citoyens **victimes** d'un délit se sentent nettement plus en insécurité (17 % en moyenne) que les citoyens non victimes (8 %). Le fait d'avoir été victime de violence fait passer le sentiment d'insécurité à plus de 30 %.

Près de 40 % des répondants disent **éviter** d'ouvrir à des inconnus. 20 % d'entre eux évitent de partir lorsqu'il fait noir et 13 % évitent certains lieux de leur commune. Ces trois comportements se sont renforcés entre 2018 et 2021. Ils touchent essentiellement les femmes et sont plus marqués dans les grandes villes.

## Victimisation

### 1. Faits les plus rapportés en matière de victimisation

Les participants ont été questionnés sur leur victimisation par rapport à 22 types de faits. Deux types d'infractions se démarquent particulièrement : le phishing et l'escroquerie via Internet. À la 3ème place du classement, dans des proportions moindres mais tout de même assez importantes, on retrouve les violences psychologiques hors cadre familial (menaces, harcèlement, etc.) et les violences psychologiques sur Internet.

### 2. Évolution de la victimisation entre 2018 et 2021

Pour l'escroquerie via Internet, l'augmentation du taux de victimisation est assez frappante. On note également une augmentation pour le hacking et pour les autres formes d'escroquerie. Tous les autres types de phénomènes (pour lesquels il a été possible de comparer les chiffres) indiquent une diminution du taux de victimisation.

### 3. Taux de plainte

Ce sont les faits de cambriolage et de vol, avec ou sans violence, qui rencontrent le plus haut taux de dépôt de plainte.

Seulement 15 % des escroqueries sont dénoncées. Lorsqu'elles ont lieu sur Internet, ce chiffre diminue encore avec 10 % de dépôt de plainte. Lorsqu'il est question du phishing en particulier, on tombe à 7 %.

Les violences psychologiques, tant dans un cadre extrafamilial qu'intrafamilial ou via Internet, sont dénoncées à hauteur d'1/5<sup>e</sup> des faits.

Dans un cadre intrafamilial, les violences sexuelles sont dénoncées à hauteur de seulement 25 %. Cependant, hors cadre familial, le pourcentage de dépôt de plainte est encore plus faible : 16 %.

Quant aux discriminations, tous types de motifs confondus, ce sont les faits les moins dénoncés aux services de police.

### 4. Satisfaction par rapport aux services d'accueil de la police

Près de 2/3 des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits concernant l'accueil au bureau de police.

Plus de la moitié des répondants se dit satisfaite de l'accueil par le service d'assistance policière aux victimes.



## Prévention

### 1. La connaissance des services offerts au citoyen

Le marquage de vélos/remorques est le service le plus connu des citoyens, les deux tiers connaissant ce service. 6 citoyens sur 10 connaissent les services de surveillance pendant les vacances et de prévention des cambriolages et un peu plus de la moitié des citoyens connaissent les services policiers d'assistance aux victimes et de médiation entre voisins. Le partenariat de collaboration entre les citoyens et la police (ex. : PLP) et la possibilité de porter plainte en ligne via police-on-web sont moins connus des citoyens.

### 2. Souhait d'utiliser les services offerts à l'avenir

Plus de la moitié des citoyens interrogés ont indiqué qu'ils aimeraient utiliser un ou plusieurs des services offerts à l'avenir.

Il est important de signaler que 72 % des répondants souhaitent utiliser le service « déposer plainte en ligne via police-on-web » dans le futur, alors que seulement 7 % des répondants l'ont déjà utilisé.

## Tâches et appréciation des services de police

### 1. Degré d'importance des différentes tâches policières

Le cambriolage dans habitation, le contrôle de l'alcool ou des drogues au volant, le vol avec menace et/ou violence, le trafic de drogue et la violence au sein de la famille sont les 5 tâches policières les plus fréquemment signalées comme prioritaires pour la police. Les tâches policières liées à la circulation et à la criminalité sont considérées comme plus prioritaires que les tâches policières liées aux nuisances.

### 2. Satisfaction à l'égard du travail de la Police Locale

La satisfaction globale est restée inchangée par rapport à 2018 (65 %). Les citoyens sont les plus satisfaits de l'attitude et du comportement de la police dans leur propre zone de police (67 %). Les répondants sont les moins satisfaits de la présence de la police en rue (35 %).

La satisfaction globale est significativement plus élevée dans les provinces flamandes qu'à Bruxelles-Capitale et dans les provinces wallonnes.

### 3. L'agent de quartier / l'inspecteur de quartier

56 % des répondants ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas leur agent de quartier. Il n'y a pas ici de différence prononcée par rapport à 2018. 81% d'entre eux souhaiteraient avoir plus de contact avec leur agent de quartier, dont 60 % uniquement en cas de problème.

### 4. Contacts personnels avec la police de leur propre zone de police au cours des 12 derniers mois

Un quart des répondants ont eu des contacts personnels avec la police de leur propre zone de police au cours des 12 derniers mois. Il s'agit d'une baisse de 5 % par rapport à 2018.

En moyenne, 72 % des citoyens étaient satisfaits à très satisfaits de leur dernier contact avec la police.

